

**TARIFS 2020**
**1 – Tarifs pour les usagers**

	<b>Étudiants de l'Unicaen et de toute autre université publique française</b>	<b>Élèves des écoles paramédicales rattachées au CHU de Caen Conventionnées avec l'Unicaen</b>	<b>Usagers extérieurs individuels **</b>	<b>Organismes et personnes à titre institutionnel **</b>
Inscription (voir liste complète des exonérés en annexe) Montant proportionnel à la part du droit de scolarité affectée au SCD (montant indicatif au 01/09/2019 ci-contre)	<i>Montant fixé par l'Université et compris dans les droits d'inscription* (34 € au 01/09/2019)</i>	<i>Montant égal à la moitié des droits de bibliothèque fixés par l'arrêté ministériel dans les droits d'inscription* (17 € au 01/09/2019)</i>	<i>Montant de 1,5 fois les droits fixés par l'Université dans les droits d'inscription, arrondi à l'euro supérieur* (51 € au 01/09/2019)</i>	<i>Montant de 3 fois les droits fixés par l'Université dans les droits d'inscription, arrondi à l'euro supérieur* (102 € au 01/09/2019)</i>
	<b>Étudiants et enseignants ne relevant pas d'une université publique française hors convention particulière ** (BTS, CNAM, CNED, inter-âge, IRTS)</b>			
	<i>Montant égal aux droits de bibliothèque fixés par l'Université dans les droits d'inscription* (34 € au 01/09/2016)</i>			
<b>Documents Propriété industrielle (BU Rosalind-Franklin, Olympe-de-Gouges et Blanche-Maupas) Vendus au prix coûtant : les prix indiqués ci-contre sont ceux à la date du 01/01/2019</b>	Enveloppe Soleau : 15 € l'unité Enveloppe de déclaration d'invention de salarié : 8 € l'unité Cahiers de laboratoire pour la recherche publique : Format rigide : 5,80 € l'unité Format spirale : 5,40 € l'unité			

\* Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2018 fixant les taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'enseignement supérieur

\*\* Sur liste nominative, sans accès à distance aux ressources électroniques et avec un nombre limité de prêts simultanés

**Annexe : liste des exonérés des droits de bibliothèques**
**Sont exonérés sur justificatif**

- le personnel de l'Université de Caen en activité ou à la retraite
- les chercheurs travaillant dans des laboratoires rattachés à l'Université de Caen Normandie
- les enseignants-chercheurs chargés de cours dans une autre université publique française
- les enseignants en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles dont les établissements sont liés par convention à l'université de Caen Normandie
- les étudiants inscrits dans une autre université publique française (ou établissement assimilé)
- les étudiants et/ou personnels dont les droits de bibliothèque ont été acquittés par convention
- les membres de la société Linnéenne de Normandie
- les étudiants et/ou personnels des établissements de la COMUE
- les demandeurs d'emploi
- les bénéficiaires du RSA ou de l'aide sociale
- les personnes handicapées et leur accompagnateur

**Peuvent être exonérés sur décision du directeur du Service commun de la documentation**

- les membres des organismes travaillant en collaboration avec la bibliothèque
- les enseignants-chercheurs chargés de cours dans une université étrangère travaillant en coopération avec l'UNICAEN
- les agents de la fonction publique de toutes catégories exerçant dans les bibliothèques, les archives ou les musées

## 2 – Tarifs du Prêt entre Bibliothèques : BU de Caen emprunteur (participation de l'utilisateur aux frais)

(Facturation *par article*, sur une base de 50 pages ; quand emprunt, frais de port pour le retour des documents pris en charge par le SCD)

CATÉGORIE D'USAGERS	PHOTOCOPIES arrivées par voie postale ou électronique (par tranche de 50 pages)			Prêt de documents = ouvrages ou thèses (Forfait)*		
	France (Coût moyen = 6 €)	Étranger		France (coût moyen = 8 €)	Étranger	
		Hors BLDSC et NLM (Coût moyen = 8 €)	BLDSC et NLM		Hors BLDSC et NLM (Coût moyen = 15 €)	BLDSC et NLM
<b>Étudiants et personnels UNICAEN</b>	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité
<b>Lecteurs extérieurs individuels</b>	6 €*	8 €	Prix coûtant	8 €	15 €	Prix coûtant
<b>Organismes privés</b>	12 €	16 €	Prix coûtant	16 €	30 €	Prix coûtant

\* cas particulier des thèses étrangères commercialisées (ex : PROQUEST) : vente à l'utilisateur au prix du fournisseur ou prêt à demi-tarif

## 3 – Tarifs du Prêt entre Bibliothèques : BU de Caen fournisseur

(= tarif de nos prestations aux organismes documentaires extérieurs)

Nature de la prestation	Organismes publics ou parapublics Sauf BLDSC	Organisme privé BLDSC
<b>Photocopies par voie électronique</b>	France et étranger : gratuit	France et étranger : gratuit
<b>Photocopies par voie postale</b>	France et étranger : 1 article : 7 € par tranche de <u>50 pages</u>	France et étranger : 1 article : 14 € par tranche de <u>50 pages</u>
<b>Prêt d'un ouvrage ou d'une thèse</b>	France : forfait : 10 € par volume Étranger : forfait : 20 € par volume	France : forfait : 20 € par volume Étranger : forfait : 40 € par volume
<b>Prêt d'une microfiche</b>	France et étranger : 7 € par ouvrage sous forme de microfiches	France et étranger : 14 € par ouvrage sous forme de microfiches

Le prêt de documents est gratuit pour les bibliothèques du SUDoc qui acceptent la réciprocité

NB : le retour en recommandé est exigé quand la BU de Caen prête ouvrages ou thèses.